

# La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - Octobre 2008 - n° 114



*Débat du mois :*

**« Les changements dans le delta intérieur du Niger  
au Mali : continuité ou rupture ? »**



enda europe

## Nouveau : la Cade s'ouvre au grand public

La Cade s'est donnée une nouvelle ambition en s'adressant au grand public à travers *Direct Soir*, quotidien gratuit d'information tiré à 700.000 exemplaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, avec un article tous les quinze jours à paraître le vendredi, elle se propose de faire connaître et vivre une représentation des Afriques qui bougent, affirmer leur identité dans un contexte difficile et émergent comme des acteurs à part entière sur la scène mondiale.

### Éditorial

## La crise financière rebat les cartes : une chance pour l'Afrique ?

La journée mondiale de l'alimentation vient opportunément nous rappeler, en ces temps de crise financière, combien il est difficile de mobiliser les sommes jugées nécessaires par la FAO - 30 milliards de dollars - pour faire face à la crise alimentaire alors qu'on n'hésite pas à engager des centaines de milliards de dollars pour sauver le système financier mondial.

Il n'est maintenant plus douteux que la crise systémique touchera l'Afrique, que ce soit au niveau financier du fait des liens entre les établissements financiers d'Europe et d'Afrique ou au niveau commercial en raison de la chute prévisible des exportations africaines dans un contexte de récession mondiale. On peut s'attendre aussi à un ralentissement des flux de capitaux qui s'investissent en Afrique et de l'aide publique internationale.

L'incidence de ce « tsunami » financier sur les économies africaines est encore difficile à apprécier mais il est sûr que la dépendance économique et financière des pays africains les rend particulièrement vulnérables aux bouleversements qui sont en train de s'opérer et qui doivent conduire à une refondation du système financier. Faute de pouvoir la mesurer on ne

peut que s'interroger sur les facteurs externes et internes qui vont la conditionner.

Dans ce bras de fer qui régit la mondialisation, l'Afrique dispose de deux atouts importants. Elle n'est plus exclusivement dépendante des pays européens et, compte tenu de ses ressources, elle a la possibilité de faire valoir, à tous les pays qui s'intéressent à ces dernières, l'intérêt qu'ils ont à poursuivre leurs investissements sur le continent. A un moment où tous les pays prennent conscience de la nécessité de contrôler la spéculation tournée vers les profits à court terme, l'Afrique offre aux capitaux en mal de placement des débouchés qui, s'ils sont sécurisés à long terme, peuvent contribuer à alimenter la croissance de sa productivité.

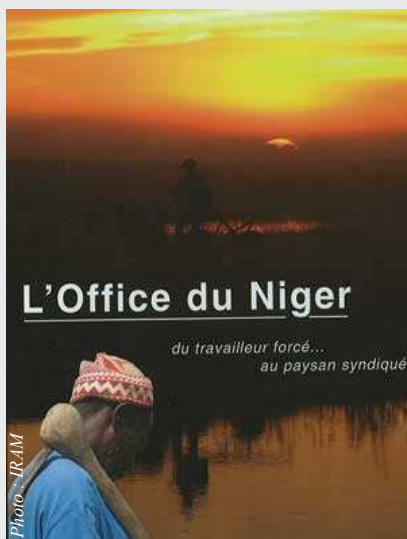
Mais là n'est pas l'essentiel. Ce qui est déterminant, dans la conjoncture actuelle où le monde va se chercher un nouveau modèle économique, c'est sa capacité à tenir sa place dans la grande négociation qui s'annonce et à faire valoir des choix qui lui assurent à la fois un développement de son marché intérieur et une part croissante et moins vulnérable dans les échanges extérieurs.

*(Suite page 8)*

## Conférence

### « Les changements dans le delta intérieur du Niger au Mali : continuité ou rupture ? »

*En préambule de son cycle de Rencontres-débats intitulé cette année « Lieux et territoires de mobilisation des ressources futures », la CADE propose ce soir « L'Office du Niger, du travailleur forcé au paysan syndiqué ». Le film retrace les grandes phases de l'histoire de la zone depuis 1932. Comme le titre l'indique, les facteurs humains ont été déterminants dans l'évolution de cet aménagement agricole.*



*En cette période actuelle de crise alimentaire et de hausse des prix des denrées importées, l'agriculture reprend une place primordiale dans le développement. L'intensification de la production agricole nécessite généralement une meilleure maîtrise de l'eau, soit par la petite irrigation adaptée à l'agriculture familiale, soit dans de grands ensembles avec une gestion sophistiquée de l'eau et de la terre. L'Office du Niger, dans la boucle du fleuve au Mali, est un cas exemplaire de grande irrigation.*

*Dominique Gentil, socio-économiste, ancien responsable de l'IRAM (Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement), organisme producteur du film auquel il a été lui-même associé, introduit le film et répond aux questions.*

**D. Gentil** brosse un tableau général du contexte en 1930. Les colonies françaises de l'Ouest africain (Sénégal, Haute-Volta, Soudan et autres), avaient besoin d'eau et de nourriture. Le fleuve Niger, à l'emplacement de son ancien delta (il y a des millénaires), présentait un lieu favorable pour construire un barrage et domestiquer ses eaux.

#### Le film

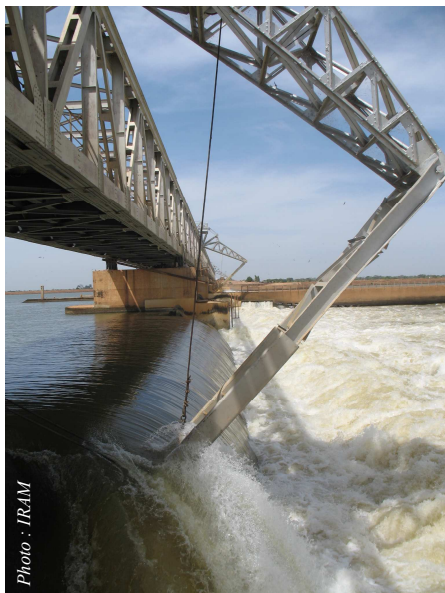
Le film relate l'histoire de la structure « Office du Niger » et de l'évolution des relations entre les paysans et l'encadrement de l'Office. Sur un fond musical permanent, se succèdent images d'hier et d'aujourd'hui, avec des interventions en Bambara de paysans qui ont vécu à divers moments dans le delta et les commentaires de responsables maliens. Une voix « off » fait le point après chaque période abordée.

Aujourd'hui le territoire de l'Office c'est 80.000 hectares cultivés par 35.000 paysans qui produisent essentiellement du riz et des cultures vivrières, tomates et échalotes, et font de l'élevage. La culture attelée et l'irrigation permettent des rendements très compétitifs pour la sous-région. Il fournit 500.000 tonnes de riz, soit 50 % de la production malienne. Le coton a été abandonné.

Avec une mémoire remarquable de leur passé, les paysans des premiers temps racontent leur vie. « La jeunesse baissait les bras parce que l'agriculture ne rapportait rien. Leurs pères, leurs grands-pères, marchaient, marchaient, jusqu'au mur et là il faut passer par-dessus ou le contourner ». L'Office a été une réponse. Il contribuerait à la souveraineté alimentaire du pays et pourrait être considéré comme la base d'une révolution verte. Il est apparu aussi comme un grand enjeu social.

#### Émile Bélimé

En 1930 débute la construction du gigantesque barrage de Markala, destiné à irriguer un périmètre de un million d'hectares consacrés au riz et au coton, ce dernier destiné à l'industrie française. L'ingénieur Émile Bélimé est responsable du projet. Il avait besoin d'hommes. Des opérations de recrutement, assimilables à de véritables rafles, s'étendirent à toute la région. Ce travail forcé a abouti à l'irrigation de seulement 16.300 hectares en 1939. Cette logique de « déportation militaire » a montré son efficacité et ses nuisances. E. Bélimé, soit admiré, soit vomé, illustre l'ambiguïté de la colonisation. Pour que la main d'oeuvre nécessaire à ce projet soit assurée, il veilla à l'équipement, à la nourriture et à la santé des nouveaux colons. Durant cette période de nombreuses désertions sont signalées.



La seconde guerre mondiale marque une rupture dans l'attitude de la colonisation. L'horreur de la guerre et des camps de concentration amène un autre regard sur l'organisation militaire des villages du périmètre. E. Bélimé est renvoyé en 1943, un millier de colons se soulèvent en 1944. De profondes réformes interviennent alors : la liberté syndicale est accordée ; la loi Houphouët-boigny interdit le travail forcé ; outre le riz et le coton, obligatoires, la culture du mil et du sorgho est autorisée ; des associations se créent. Les paysans sont optimistes, ils soutiennent les luttes pour l'indépendance. Elle arrive en 1960 avec Modibo Keita.

### Déception

Ce n'est pas ce qu'ils espéraient. En 1961, l'Office devient un établissement public de l'État malien avec africanisation des cadres en 1962. Les terres sont propriétés de l'État, les colons ne disposant que d'un droit de culture. La production s'inscrit dans des plans quinquennaux successifs, car l'agriculture est considérée comme le moteur du développement industriel. Le contrôle administratif touche le commerce, les coopératives chargées de la commercialisation et des équipements. L'avis des colons n'est jamais demandé. La redevance eau est très élevée, les coûts de production aussi. Des « barrières économiques », sortes

de postes de douane, sont installées pour éviter toute consommation ou commercialisation privée d'un bien public. Les paysans passent beaucoup de temps sur leurs parcelles personnelles de cultures vivrières. Les rendements baissent, le mécontentement grandit. La culture du coton, non rentable pour l'Office, est abandonnée au début des années 1970. Pour les producteurs, ce que leur rapportait le coton n'est pas compensé par une faible hausse du prix d'achat du riz. Le mauvais état des infrastructures, l'arrivée de nouveaux colons, victimes de la sécheresse de 1973, provoquent une nouvelle baisse des rendements.

En 1968, Moussa Traoré accède à la présidence. Le socialisme d'État est supprimé. Mais la liberté des paysans n'y gagne rien. Leur statut foncier n'est pas sécurisé, l'Office contrôle la commercialisation et la détermination de la part de production servant à l'autoconsommation ; l'encadrement est toujours aussi musclé. La commission « Développement » réunit l'encadrement, les colons et des participants de l'extérieur sans parvenir à apaiser les tensions. Pour lutter contre la vente illégale de riz, organisée par les colons avec la Mauritanie, le colonel Ongoïba, patron de l'Office, instaure une police économique qui encercle le périmètre tandis qu'à l'intérieur les « barrières économiques » sont renforcées. Pour contrer le déficit alimentaire, les champs « hors casier » sont autorisés ; les paysans cultivent ce qu'ils veulent, sans contrôle, et vont vendre à un bon prix sur les marchés locaux.

En 1977, un financement est demandé à la Banque mondiale pour la réorganisation de l'Office. En 1979, certains bailleurs de fonds s'associent pour obtenir une libéralisation de son fonctionnement. En 1984, après une réunion au cours de laquelle les paysans avaient manifesté leur mécontentement, la police économique est supprimée, le commerce est libéré et le com-

portement de l'encadrement est assagi.

Peu à peu les associations villageoises et les organisations paysannes prennent en charge les phases successives de la production : intrants, culture, récolte, battage, usinage, commercialisation. Elles reçoivent une batteuse pour 100 hectares, grâce à la coopération néerlandaise. A partir de 1986, une véritable révolution technique va s'engager : de nouvelles méthodes vont être appliquées sur des aménagements test financés par l'Agence française de développement (AFD). Les rendements triplent et atteignent 6 tonnes à l'hectare. L'augmentation de la production, la liberté du commerce, les meilleures conditions de vie des paysans dégagent ces derniers de leur dépendance à l'égard de l'Office. La situation s'améliore ainsi malgré la concurrence entre les bailleurs de fonds et de multiples interventions internationales. En 1988, un prix minimum est garanti par les rizeries publiques ; puis en 1990, les prix sont totalement libérés.

### Progression du syndicalisme

En 1991, après de sanglantes émeutes, Amadou Toumani Touré prend le pouvoir. Puis en 1992, des élections amènent Alpha Omar Konaré à la présidence. Sous la pression des bailleurs de fonds internationaux, l'Office est profondément restructuré à partir de 1995 : de 3.000, le personnel passe à 350 employés. Ses missions sont limitées à la gestion de l'eau, à l'entretien des infrastructures, à l'administration des terres et à la vulgarisation. Il reste donc aux paysans la production, l'entretien des canaux tertiaires, le crédit, la transformation et la commercialisation. Les transferts de compétences qui en ont découlés ont été difficiles et chaotiques, parce que trop précipités. Les organisations féminines, le micro-crédit, les associations paysannes sont associés à cette transition.



En 1995, la coopération internationale soutient la mise en place d'un Centre de prestation de services (CPS), initiative peu appréciée par certains cadres maliens craignant de perdre une partie de leur pouvoir. D'où le début d'un contentieux pas encore résolu. Les CPS ont permis une amélioration de la comptabilité des associations paysannes de gestion et a ainsi renforcé leur représentativité, notamment vis-à-vis des banques. Un véritable syndicalisme paysan renaît avec un programme de revendications collectives. Il s'appuie sur le premier Congrès de Bamako en 1997 et devient une puissance incontournable et gênante pour les partis politiques. L'Office se sent diminué. Il n'a plus l'initiative des réunions de toutes sortes avec les administrations : il est invité, comme d'autres. Mais il continue à être pointilleux sur le paiement de la redevance eau, sa principale source de revenus. Son non-paiement peut entraîner l'expulsion du colon.

Les relations entre l'Office et les organisations paysannes sont tendues et déséquilibrées. Le nouveau directeur de l'Office voit d'un bon œil ce renforcement de la personnalité des associations, qui pourront ainsi mieux prendre le relais et assumer leurs nouvelles compétences, avec plus d'efficacité. « Il faut changer, dit-il, le comportement *colonial* de l'Office ». Cela prendra du temps, car le transfert de compétences est un investissement dans le capital humain, or les financiers sont pressés. Les ambitions actuelles de l'Office sont de 200.000 hectares en 2020.

A l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, les paysans, dont le statut foncier n'est toujours pas précisé, sont en cours de décapitalisation, car, lorsque les coûts de productions augmentent, les ressources pour les engrais et les semences diminuent,

d'où baisse des rendements. Le problème le plus urgent est celui de l'accès à la terre, face à la croissance démographique et à l'afflux de demandes d'installations. Ces candidats ne sont pas forcément aptes à affronter la nécessité pour tous les colons de réviser les méthodes d'exploitation et le choix des cultures. Des investisseurs étrangers se présentent



Photo : IRAM

pour de grandes superficies. *Quid* de la cohabitation éventuelle avec les exploitations familiales ? Certains considèrent le riz comme une matière stratégique, qui ne peut donc pas tomber dans des mains étrangères, non africaines de surcroît. Le Mali se trouve face à des questions qui dépassent le cadre de l'Office et relèvent de ses choix de politique nationale agricole.

### Les conditions d'un succès

Après la projection, Dominique Gentil fait le point sur la situation de l'Office du Niger aujourd'hui, résultant des facteurs de réussite et des difficultés qui ont marqué son histoire. Malgré les réussites, des inquiétudes apparaissent sur ses modalités de fonctionnement et sur l'appropriation des terres.

Pour que l'Office tourne bien plusieurs conditions sont à remplir. Il faut une irrigation correcte comportant un réseau de canalisations, son entretien et une bonne répartition de l'eau entre producteurs. On peut alors multiplier les rende-

ments par quatre et arriver aux niveaux asiatiques. Il faut aussi qu'en amont, approvisionnements, intrants, crédits soient correctement disponibles. En aval, il faut organiser le battage, le décortillage, la commercialisation.

Du côté des paysans, disposant maintenant de petites machines, batteuses et décortiqueuses, ils sont libérés de leur dépendance vis-à-vis des gros matériels de l'Office et ils acquièrent ainsi une autonomie de dialogue et de négociation avec l'encadrement. Mais il faut aussi un partage satisfaisant de la valeur ajoutée qui ne leur impute pas des dépenses d'ordre public, comme celles relatives au Plan national ou aux frais de nourriture des militaires assurant la protection du périmètre.

Il faut aussi des politiques publiques incitatives, comme à certaines époques une protection temporaire par des droits de douane, comme aujourd'hui les subventions aux intrants ou la nouvelle loi agricole favorisant la culture familiale...sauf exceptions. Il faut enfin que les colons soient organisés, ce qui est le cas, en associations villageoises pour les activités économiques et en syndicats pour les défendre s'il y a lieu.

Globalement l'Office du Niger remplit toutes ces conditions.

Mais des inquiétudes apparaissent pour l'organisme lui-même et pour les paysans. L'expérience a montré que des parcelles familiales de 3 à 6 hectares assuraient des revenus satisfaisants. La démocratie agricole grandissante ouvre la porte à de nouveaux arrivants et ne garantit plus de telles superficies. Trop petites, elles ne sont plus vraiment rentables : faute de moyens financiers, on achète moins d'engrais et les rendements diminuent. Sur le plan foncier, les agriculteurs n'ont toujours pas de

statut sécurisé. En outre environ 30 % des terres sont attribués à des prête-noms agissant pour le compte de fonctionnaires ou de commerçants de la capitale ou de grandes villes. La pression des agro-industriels s'accroît, car, pour remplacer les crédits provenant de la

Coopération française ou de l'Union européenne, le Mali recherche des financeurs privés. On parle de l'attribution de milliers d'hectares aux Libyens, aux Chinois, aux ressortissants des pays de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de

l'Ouest), aux Sénégalais, aux anciens colons blancs d'Afrique du Sud, etc.... Mais aucune certitude, aucune confirmation ; même le directeur ne sait pas exactement ce qu'il en est.

## LE DEBAT :

**Dominique Gentil** répond aux questions qui sont posées par écrit.

Le film a été présenté six fois au Mali dont 3 à l'Office et 3 à Bamako. Il n'y a pas d'indemnisation pour les travailleurs forcés. Il n'y a pas non plus d'ONG non africaines ; des maliennes sont présentes, ainsi que des caisses de micro-crédit. Dans les années passées, l'agrandissement des exploitations résultait souvent de l'élevage que les colons pratiquaient avec leurs bénéfices. La petite mécanisation pour transformer le paddy en riz (batteuses et décortiqueuses) utilise des produits étrangers, souvent brésiliens, et crée des rapports avec les mécaniciens locaux et les importateurs.

Le delta mort du Niger est une zone humide, qui ne connaît pas de problèmes climatiques, mais comme en 1973 une sécheresse grave dans la région amènerait un excès de candidats colons. Parmi les investisseurs étrangers, la Banque mondiale a toujours cherché à coordonner les aides, mais concrètement les financements pour les aménagements sont venus de France, de l'Union européenne d'Allemagne et des Pays-Bas. Il est parait-il question de sélectionner les nouveaux colons choisis soit parmi les jeunes diplômés, soit parmi les agroindustriels. Pour D. Gentil, il serait sans doute préférable d'utiliser l'agriculture familiale d'autant que les paysans actuels et leurs fils sont parfaitement capables d'assurer d'éventuelles extensions de superficies. Sur de petites surfaces, la culture attelée et l'irri-

gation par gravitation apportent des résultats économiques supérieurs à ceux de la culture mécanisée, comme on peut le constater dans l'Aménagement du fleuve Sénégal, qui doit aussi supporter les frais de l'irrigation par pompage.

Les APE (Accords de partenariat économique) européens ne sont pas concernés, car le riz et les produits de l'Office sont destinés au Mali et un peu au Burkina, au Niger et pas à l'Europe. Selon un auditeur, il est question pour l'APD (Aide publique au développement), qui finance actuellement la réforme de l'Office et la structuration des producteurs, de s'orienter vers les équipements et l'appui à la gouvernance. C'est bien, répond D. Gentil, mais ce qui est important aujourd'hui c'est l'extension des surfaces. Il faudrait un programme pluriannuel d'aménagements hydro-agricoles, puisqu'il y a des terres, de l'eau, une main-d'œuvre qualifiée et un marché. Il vaudrait mieux que l'aide internationale s'oriente vers ces grands investissements, que ne peut réaliser le Mali, plutôt que de les confier à des investisseurs privés étrangers.

Par ailleurs la « chape de plomb », que représentait l'administration de l'« Office du Niger », a empêché un développement des organisations agricoles, comme ailleurs dans la culture du coton ou dans l'installation de banques coopératives. C'est l'Office qui encaisse la redevance eau qui lui est indispensable, car la distribution et la gestion de l'eau sont ses principales activités. Malheureusement la



transparence sur les comptes n'est pas absolue et les paysans ont l'impression, malgré l'existence de comités paritaires d'information que la redevance, qu'ils trouvent chère, sert à payer des frais de fonctionnement. Le doublement du prix de vente du riz au consommateur a-t-elle profité aux producteurs ? Un peu, sans doute, mais il a été absorbé par le doublement du prix des engrais.

La rencontre s'achève. Des auditrices et des auditeurs font l'éloge du film. Un autre évoque le souvenir de ceux qui ont souffert sous E. Bélimé et il a constaté, lors d'un récent voyage, que des secteurs entiers sont laissés à l'abandon. Et pourtant, dit-il, « c'était le grenier à riz du Mali ».

**Robert Ginésy**

*« L'Office du Niger, du travailleur forcé au paysan syndiqué » Un film de Loïc Colin et Vincent Petit. IRAM 2007*

## Lu pour vous

### La microfinance en Afrique de l'Ouest : histoire et innovations

Avec J. Attali (le conseiller des princes), M. Novack (ancienne de la C.C.C.E., fondatrice de l'A.D.I.E.) et M. Yunus (prix Nobel de la Paix 2006), la microfinance a été surmédiatisée et s'est trouvée transformée en arme décisive contre la pauvreté monétaire absolue et relative pour les pays du Sud, voire du Nord en crise, dans la logique néo-libérale transformant le pauvre (au sens statistique du terme) et le chômeur en futur « micro-entrepreneurs » devant provoquer le développement. Idée reçue bien sûr, puisque l'apport essentiel de la microfinance est de permettre aux personnes exclues du système bancaire (95 % de la population d'Afrique de l'Ouest) d'avoir accès à l'épargne et au crédit. L'intérêt de l'ouvrage collectif « La microfinance en Afrique de l'Ouest : histoire et innovations » dirigé par Alpha Ouédraogo et Dominique Gentil est de donner la parole aux acteurs de terrain, à ceux qui, en Afrique Occidentale francophone, ont mis en place bien avant la Grameen Bank des coopérative d'épargne et de crédit

### La vie privée de la femme africaine

Tanella Boni va à l'encontre des idées reçues sur l'émancipation de la femme africaine. Le titre du livre éclaire le contenu : « Que vivent les femmes d'Afrique ». C'est leur réalité quotidienne.

« Depuis la naissance jusqu'à la mort biologique, tout se passe comme si leur venue au monde était une faute ». La discrimination, la subordination dont elles sont victimes sont une représentation collective, qui est dans la tête de tous : les femmes elles-mêmes, les hommes, les membres de la famille élargie, la « rivale » parfois. Mariées, elles deviennent les otages de leur mari, puis de leurs enfants.

L'éducation n'arrange pas forcément l'ambiance, car les maris acceptent mal qu'elles soient leurs égales, voire plus au niveau financier ou social. Si elles veulent s'émanciper de la domination masculine, elles risquent d'être traitées de « garces », de « folles »... Tout n'est pas sombre, elles aspirent au bonheur et y parviennent, si elles savent « respirer ».

Heureusement des évolutions apparaissent. « De nombreuses Africaines se donnent le droit de penser par elles-mêmes, de concevoir, d'imaginer des solutions, de prendre des initiatives, d'agir, même quand elles sont analphabètes ».

**Robert Ginésy**

Tanella Boni : « Que vivent les femmes d'Afrique »,  
Panama, 260 pages, (18 €)..

(Coopec) et les ont développé au point d'en avoir fait des institutions bancaires de base pour tout le monde, recueillant 42% des dépôts et distribuant 32% des crédits des pays considérés ( Burkina, Bénin, Mali, Sénégal, Togo) en 2004.

Plusieurs dizaines de personnes des six réseaux d'épargne et de crédit, membres du Centre d'innovation financière (Cif) ont contribué à ce livre : témoignages sur les expériences passées, les réussites et les échecs, les pratiques des divers acteurs, le processus d'établissement de la confiance ou de la défiance entre clients et membres, élus et cadres. Sans dissimuler les problèmes à affronter, en évitant en grande partie le plaidoyer pro domo et la langue de bois, au prix d'un travail interne long et important.

Deux parties composent ce livre. La première raconte l'histoire peu connue des six réseaux de coopératives d'épargne et de crédit (Coopec) du Burkina, du Bénin, du Mali, du Togo et du Sénégal qui représentent 1,8 million de membres. La deuxième se penche sur les défis communs à surmonter : l'inclusion des femmes, le passage du rural à l'urbain, les taux d'intérêt, la gouvernance démocratique ou technocratique, la création d'un mouvement régional.

Ouvertes à toutes les personnes qui souhaitent mettre leur épargne en sécurité et obtenir du crédit les Coopec proposent depuis 35 ans du crédit à objectif productif (souvent trois fois le montant de l'épargne). Et ce sont surtout les qualités morales de l'emprunteur qui servent de garantie. Les montants de crédit par membre restent relativement peu élevés, de 75 à 300 euros, mais aujourd'hui, ceux-ci peuvent monter jusqu'à 1.500, voire 7.500 euros ( 1 à 5 millions de Fcfa).

Il faut lire ce livre pour comprendre que l'argent peut être géré pour le bien des Africains par des Africains sans déperditions. L'argent « chaud » ne vient pas de l'extérieur et il ne faut pas le dilapider. Mais les Coopec doivent éviter des dérives tempérées par la nécessaire transparence dans les AG de coopérateurs et par la tension utile entre cadres et élus. Elles ont gagné leur autonomie par rapport aux modèles étrangers (Canada, Europe) et à l'assistance technique. Un environnement risqué et aléatoire, une concurrence pas toujours sérieuse, l'équilibre à garder entre vocation sociale et rentabilité financière, l'adaptation du modèle coopératif au contexte actuel, le pari de la concertation régionale restent cependant des défis à relever. ■

**Georges Courade**

Alpha Ouédraogo et Dominique Gentil ( sous la dir.) : « La microfinance en Afrique de l'Ouest : histoire et innovations »,  
Karthala, Collection : Homme et Société : Sciences économiques et politiques, Paris, 2008, 308 p. (26 €).

## Pour une électrification fiable en Afrique de l'Ouest

En matière d'électricité, les choses bougent en Afrique. Dans « *La Lettre de la CADE* » de mai nous annoncions la réhabilitation du barrage d'Inga en R.D.C. et la réalisation de l'interconnexion entre plusieurs pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Celle-ci est maintenant opérationnelle dans le cadre du système « Échange d'énergie électrique de l'Afrique de l'Ouest ». Les liaisons vont s'établir entre le Ghana, le Burkina et le Mali ; la Côte d'Ivoire et le Mali et entre le Bénin et le Nigeria. Actuellement l'électricité au Burkina est à 65 % thermique, 20 % hydraulique et 15% importée des pays voisins. Le maillage prévu permettra de porter le taux d'électrification nationale de 19 à 60 % d'ici à 2015. D'autres interconnexions pourraient concerner le gaz du Nigeria et le charbon du Niger.

### Un pool énergétique à Douala

On parle maintenant de la création d'un pool énergétique à Douala, pour une extension de la production du barrage d'Edéa, dont 5 % seulement de la capacité est exploitée. La distribution d'électricité dans toute l'Afrique Centrale et au-delà s'en trouverait considérablement accrue.

L'opérateur serait la firme américaine AES Corporation, qui a racheté la SONEL (Société nationale d'électricité du Cameroun) en 2001. Elle a déjà investi 140 mil-

lions de dollars pour les infrastructures énergétiques au Cameroun. La production nationale a ainsi augmenté de 20 % pour atteindre 1.433 mégawatts. Le contrat prévu avec les autorités camerounaises comprend une concession de 20 ans pour poursuivre ce développement. Les études de faisabilité sont terminées et le financement de 760 millions d'euros serait assuré. Les investissements dans l'énergie, actuellement de 320 millions de dollars, passeront à 1,2 milliard de dollars d'ici 2011. Douala a été choisie pour accueillir ce pool en raison de sa position stratégique au cœur du Golfe de Guinée et de la stabilité politique du pays.

### Un déficit électrique récurrent

Dans la mesure où ces projets aboutiront, ils répondront aux inquiétudes permanentes sur le déficit énergétique africain. Dans une interview au journal « Les Afriques », Charles Diène Senghor, qui a dirigé l'étude sur la crise de l'électricité dans l'UEMOA (Union économique et monétaire de l'Ouest africain), en explique le processus. Nous en reprenons ici les grandes lignes.

L'énergie électrique est une industrie assez sophistiquée, car elle ne se stocke pas, ou à des prix prohibitifs. Il faut donc disposer de la quantité adéquate pour répondre instantanément aux besoins. Toute insuffisance se traduit par les délestages que connaissent tous les États africains. C'est le continent

où l'électricité est la plus chère, alors que les ressources hydrauliques sont considérables. Les bons investissements n'ayant pas été faits en temps voulu, l'offre est structurellement en retard sur la demande. Dans l'urgence, les solutions adoptées ne sont pas durables et elles sont très onéreuses. Le parc est essentiellement thermique avec du charbon ou du pétrole à des prix non maîtrisés. Le système se développe dans le cadre national, qui est trop étroit pour amortir les investissements requis et, en cas de privatisation, le monopole public se transforme en monopole privé, car le marché ne laisse pas place à la concurrence. Cette production électrique insuffisante explique la faible valeur ajoutée des économies africaines et constitue un frein à l'investissement privé, qui a besoin d'une énergie fiable.

Pour compenser ces défaillances, certains abonnés se sont dotés de groupes électrogènes généralement au fioul. Actuellement l'énergie solaire est rarement utilisée, mais il est probable qu'on y fera davantage appel grâce au nouveau photovoltaïque. Pour l'extension de l'électrification dans les zones pétrolières, la source est toute trouvée. Partout ailleurs l'hydraulique dominera, car il sera plus économique. Le nucléaire commence aussi à se manifester en Afrique méditerranéenne et en Afrique du Sud au niveau de la recherche. ■

**Robert Ginésy**

### Ce qu'ils ont dit !

**A** l'ouverture du Forum « Média et développement » qui s'est tenu à Ouagadougou du 11 au 13 septembre dernier avec la Commission Européenne, **Jean Ping**, président de la Commission de l'Union africaine a déclaré : « Nous vivons dans un monde globalisé...la télévision, les organes de presse nous regardent...c'est important que l'on puisse changer l'image que l'on se fait de l'Afrique, qui est une perception très souvent négative. Je crois que nous faisons d'immenses progrès dans tous les domaines, mais ceux-ci ne sont pas suffisamment connus ». ■

**Forum « MEDIA et Développement »** s'est déroulé dans le cadre du partenariat Commission européenne - Commission de l'Union africaine



(Suite de la page 1)

Comme pour les autres continents, la crise actuelle est source à la fois de drames et de difficultés à court terme et d'opportunités de rebondissement si, au niveau continental comme au niveau de chaque pays, le débat qui s'ouvre débouche sur de nouvelles politiques d'affectation des ressources et de régulation des marchés qui donnent confiance aux investisseurs.

Du point de vue africain, la crise appelle un effort de coopération interafricaine et un renforcement de l'action publique qui peuvent être une chance pour ce continent. ■

La CADE

## Billet Europe-Afrique

### L'amorce d'une politique d'immigration fondée sur le dialogue

Un premier pas vers une gestion concertée de l'immigration a été franchi entre le Mali et l'Union européenne avec l'inauguration, le 6 octobre, par le Commissaire européen chargé du développement et de l'aide humanitaire, Louis Michel, d'un Centre pilote d'information et de gestion des migrations à Bamako.

Le choix de Bamako s'explique par le fait que le Mali est un pays d'origine, de transit et de destination de flux migratoires importants et du fait de sa position centrale en Afrique de l'Ouest ainsi que de la perméabilité de ses frontières. Rappelons qu'un tiers de la population est migrante et que si 200.000 Maliens sont en Europe, 3,5 millions vivent en Afrique de l'Ouest.

Quelles sont les missions confiées à ce centre ? Informer et aider les éventuels candidats à l'immigration (risques, perspectives mais aussi possibilités de formation professionnelle et d'emploi au Mali) mais aussi d'aider les autorités maliennes à négocier des accords d'immigration de main-d'œuvre avec chacun des États membres de l'Union européenne et divers pays tiers. L'appui de l'Union européenne est en effet tourné également vers des pays autres qu'euro-péens où des Maliens souhaitent migrer.

Il s'agit en définitive, de substituer à une politique répressive unilatérale une politique de coopération fondée sur une meilleure compréhension des flux migratoires. ■

Jean-Loïc Baudet



## Agenda de la Cade

### Cycle « Lieux et territoires de mobilisation des ressources futures »

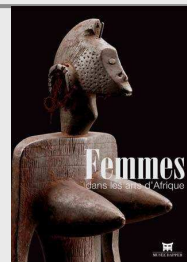
- Mercredi 12 novembre : « **Le village africain comme lieu de vies** » - Salle Delouvrier, Conseil régional d'Île-de-France. 35, boulevard des Invalides Paris 7ème (Métro Saint François-Xavier)
- Mercredi 17 décembre : « **Les terroirs africains comme lieux de développement** » (salle à préciser ultérieurement)



## Annonces

### Exposition

- **Femmes dans les arts d'Afrique**  
Sous la direction de  
Christiane Falgayrettes-Leveau.  
Mussée Dapper, du 10 octobre 2008  
au 12 juillet 2009. 35 bis, rue Paul Valéry  
75116 Paris. Tous les jours de 11h à 19h  
Tél. : 01 45 00 91 75 - Fermé le mardi.



### Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Jean-Loïc Baudet

Président d'honneur : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Georges Courade,

Xavier de Franssu, Henri Senghor

Secrétaire général : Claudie Lasserre, Trésorier : Philippe Mathieu

#### La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Jean-Loïc Baudet

Comité de rédaction : Raymond Césaire, Robert Ginésy,

Jean-Louis Domergue, Michel Levallois, Philippe Mathieu,

Denyse de Saivre, Henri Senghor, Jean Brice Simonin.

Mise en page et maquette : Sara Desessard

Crédits photos RD : Jean Brice Simonin

IRAM (Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement)

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR.

Tél.: 01 43 48 14 67 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : endacade@wanadoo.fr

Site : www.afrique-demain.org

### Abonnement à La Lettre de la CADE :

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Courriel .....

Abonnement seul : 30 €, - étudiants : 8 €, - entreprises, collectivités locales : 150 €. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 € Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.